

au mieux leur démarche de recherche par un rendu sonore (enregistré ou *live*), des documents écrits (documentation des œuvres, sources bibliographiques ou autres), une soutenance orale (entraînement à la prise de parole), etc.

Grâce à un tutorat adapté, les étudiants peuvent s'approprier pleinement les outils méthodologiques de la recherche. Un « récital libre », nouvelle épreuve publique introduite par la réforme LMD à l'intention de l'étudiant interprète en fin de 2<sup>e</sup> cycle supérieur lui permet de démontrer sa capacité à s'appuyer sur la formation à la recherche qu'il a reçue pour proposer un programme librement composé. Cette innovation, qui est une première dans l'histoire de l'institu-

tion, conduit l'étudiant à relier son activité de recherche et sa pratique artistique.

### **Le 3<sup>e</sup> cycle supérieur : le doctorat d'interprète de la musique**

En septembre 2009, le CNSMDP ouvre un troisième cycle supérieur comprenant entre autres un tout nouveau doctorat d'interprète de la musique pour le chant, les disciplines instrumentales, la musique ancienne, le jazz et la musique de chambre.

Unique en France, ce doctorat d'interprète de la musique propose aux futurs étudiants admis sur concours de mener conjointement une activité d'interprète de très haut niveau et une recherche conduisant à la rédaction et la soutenance d'une thèse.

Ce travail de recherche peut porter aussi bien sur l'interprétation, le répertoire, la création, l'organologie, la réalisation artistique et culturelle, etc.

L'idée centrale de ce nouveau cycle conçu en partenariat avec l'université Paris Sorbonne - Paris IV réside dans l'association interactive de la pratique artistique et de la recherche, l'une nourrissant l'autre ; ainsi, l'étudiant se voit-il proposé à la fois un encadrement par des professeurs du CNSMDP et par un directeur de recherche de l'université. Le titre de Docteur lui sera décerné par l'université Paris Sorbonne s'il réalise avec succès la rédaction et la soutenance de sa thèse ainsi qu'une prestation instrumentale ou vocale associée.

## LA RECHERCHE DANS LA FORMATION À L'ENSEIGNEMENT AU CNSMDL

Au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL), la formation à l'enseignement s'est peu à peu construite autour d'une triple articulation entre :

- les *enseignements fondamentaux*, conduits de façon relativement traditionnelle (en sciences de l'éducation et en culture musicale) ou sous forme d'« itinéraires de découvertes » ;
- les *ateliers* qui permettent d'enrichir la « boîte à outils » de l'enseignant et de varier les dispositifs de formation (atelier d'écriture : arrangement, orchestration, écriture de petite forme, réalisation d'un projet personnel musical écrit... atelier d'improvisation jazz, atelier autour de la musique contemporaine, avec réalisation de pastiches, parfois d'improvisation...);
- des *séminaires* au sein desquels la recherche nourrit l'imaginaire et l'invention pédagogique.

L'offre pédagogique de formation est pensée autour d'un modèle de formation dit « intégré » plutôt que modulaire. Grosso modo cela signifie qu'il s'agit d'accorder une importance première aux dispositifs mis en œuvre dans la formation, à leur vertu formatrice fondée sur l'interdisciplinarité.

La formation est, dans son esprit, l'occasion de vivre déjà des situations dans lesquelles les questions qui se posent ont une « épaisseur », un degré de complexité, une multiplicité de réponses... comme dans la vie professionnelle, plus tard.

Les compétences y sont intriquées souvent de manière irréductible. Il s'agit alors de s'emparer de ces « nœuds » ou réseaux de questions et de les rendre constitutifs d'un travail de recherche.

Deux principes guident alors la formation :

**La formation par la recherche.** Il faut que l'étudiant sache se situer face à l'enseignement d'une

discipline (être « épistémologue »), qu'il interroge les habitudes, les routines, l'histoire de sa discipline afin de savoir ce qu'il va proposer lui-même comme enseignement. Il s'agit aussi de nourrir sa propre invention didactique en trouvant un bon équilibre entre un patrimoine de savoirs ou de savoir-faire qu'il aura éprouvé et des intentions qui renouvellent les pratiques musicales et celles de l'enseignement. En précisant ici que savoirs et savoir-faire sont difficiles à délier dans l'acte artistique, ce qui colore évidemment la dimension de la recherche.

Le mémoire rédigé en fin de formation prolonge cette spécificité, les conceptions qui y sont proposées ont une forme de « plasticité », un potentiel d'implication, des vertus d'énaction. **Faire de l'hétérogénéité une richesse**, d'une certaine façon la rendre incontournable. Il s'agit de faire de la « rencontre » et au-delà,

### **ÉRIC DEMANGE**

Chef du département de la formation diplômante au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL)

du débat professionnel, des données constitutives de la formation. À l'occasion de travaux d'observation dans des écoles de musique ou de séminaires animés par les étudiants eux-mêmes, le travail en groupe est par exemple la règle incontournable. Simplement parce que l'altérité provoque la conscience de ses propres manières de penser, de parler et de se comporter (les *habitus* disait Bourdieu) et donne l'occasion de les interroger. Au-delà de l'entrechoc des points de vue que provoquent les travaux

de groupe, le fait d'offrir aux étudiants l'occasion de construire des débats autour de leurs axes de recherche introduit une autre facette de la dimension heuristique. Ils doivent pouvoir assumer, étayer des points de vue, en débattre. Ceci est au cœur des protocoles proposés dans la conduite des séminaires : être capable de rappeler les conceptions antérieures sur un sujet donné et montrer comment des « tours de main » répondent à des questions particulières, expliciter comment a été conduite une expérimentation sur des

problèmes d'apprentissage avec des élèves, être capable de revenir sur une question qui avait été posée initialement, et après la conduite d'une expérimentation, en déduire de nouvelles conséquences possibles, maîtriser le degré de pertinence de nouvelles propositions, en apercevoir les limites... Le « pari », au final, est que la combinaison de trois axes, *rencontres, recherche, implication*, donne à l'étudiant formé toute la souplesse nécessaire pour pouvoir répondre à la diversité des projets d'établissement.

## RECHERCHE ET COMPOSITION MUSICALE AU CNSMDL

### ROBERT PASCAL

Professeur de composition au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL)

Ce n'est pas un hasard si le terme « recherche » apparaît dans l'appellation de nombreuses structures qui ont été, durant les dernières décennies, le berceau de la création musicale ; le Groupe de recherches musicales (GRM), l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (Ircam), le Grame<sup>1</sup>-Centre national de création musicale en sont autant d'exemples. La création sans recherche – de quelque ordre qu'elle soit – n'a pas de sens, et les champs d'investigation apparaissent nombreux, diversifiés, à tout compositeur un tant soit peu engagé sur ce terrain. Depuis les recherches de type analytique (étude du son, captation du geste, du mouvement) et celles qui porteront l'aboutissement de la création, jusqu'aux plus récentes préoccupations sur les interprétations et les diffusions internationales simultanées via Internet, nombre de domaines doivent – c'est une nécessité pour la communauté des compositeurs – être appréhendés d'un point de vue réflexif, et confrontés à la réalité de la création. Dans une structure comme le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL), l'étudiant en composition peut et doit développer, dans la dynamique

d'un apprentissage, des directions personnelles de recherche. Déjà pendant la première partie du cursus, pourtant principalement axée sur l'acquisition de nouvelles connaissances et sur le perfectionnement des compétences, se précisent chez l'étudiant des interrogations spécifiques, liées à sa démarche personnelle, et qui ouvrent les directions qu'il va explorer ensuite, pour épauler et nourrir son travail compositionnel. Ces questionnements l'accompagneront en toute logique tout au long de sa vie de compositeur. Ce lieu de recherche qu'est le conservatoire offre un cadre favorable à l'élaboration d'un artisanat dont chacun s'accorde à reconnaître la nécessité dans tout acte créateur : collaboration avec les interprètes dans l'exploration de moyens instrumentaux, de solutions de notation, de relations avec le dispositif informatique, d'interactivité ; réflexion sur la nature instrumentale possible, accessible au geste, d'un dispositif informatique ; développement d'environnements électroacoustiques et de leurs accès dans la perspective d'un jeu en temps réel, par exemple en situation d'improvisation ; élaboration de programmes d'aide permettant de résoudre, ou

du moins d'étudier, des questions parfois difficiles sur un plan théorique, et à la base de la démarche de certains étudiants. Sans détailler davantage une liste de sujets a priori sans limite, il est clair qu'à l'occasion de tels travaux, l'étudiant apprend à réévaluer en permanence la validité de ses buts, dont la nature ne cesse d'évoluer et de se dévoiler alors que la recherche avance. Mais il est aussi évident que dans ces démarches se définissent et s'affirment les composantes inventives très personnelles de la musique de chacun. Ainsi, le CNSMDL apparaît comme le creuset de nombreuses expérimentations très concrètes, dans le croisement des disciplines (interprétation, image, danse...). Ces trois dimensions (réévaluation des buts, inventivité, expérimentation) sont bien trois des composantes définissant la recherche, qui dans notre cas – une belle chance – aboutit à une création artistique.

1. Groupe de recherche appliquée en musique électroacoustique.